Congrès AFSP Aix 2015

Les études européennes entre interdisciplinarité et normalisation

MTED 3

L'Europe, un objet singulier qui « perfore » nos disciplines et les disqualifie

(texte provisoire sans références)

Robert Salais

CNRS-IDHES

Position du problème

Le processus de construction de l'Europe depuis la seconde guerre mondiale est un OPNI (Objet Politique Non Identifié). Cet objet est même, sans doute, non identifiable par nos disciplines, dont celles rassemblées dans cet atelier : la science politique, l'économie et l'histoire en particulier. L'objet, d'une part, est unique, dès l'origine et encore plus aujourd'hui. Nos disciplines, d'autre part, se sont développées depuis l'après-guerre selon des problématiques, des théories et des méthodes inadéquates pour le saisir. Ce, pour plusieurs raisons. Une raison de cette inadéquation de fond est que nos disciplines se sont mises (ou ont été mises, soyons aimables, ne tranchons pas) au service du projet politique d'intégration européenne ; non pas pour l'informer d'une connaissance rigoureusement et indépendamment élaborée sur ce qu'il est ou devient, ni même pour fonder sur des bases solides les politiques et institutions européennes, mais avant tout pour produire les justifications (concept que j'emploie plutôt que celui de discours, trop générique) nécessaires tant aux marchandages internes entre pays et forces sociales) qu'à sa communication politique envers les peuples qui lui sont soumis. Une autre raison est le caractère irréductiblement pluridisciplinaire du processus européen et de toute sa production (objets, textes, discours, institutions, politiques, pratiques). Plus précisément chacune de ces productions, aussi minime soit-elle, traverse (et même perfore) les champs et divisions du travail constitués de nos disciplines ; comme réalisation pratique elle les dépasse (au sens hégélien de sursomption), et donc les disqualifie en les mettant au défi de se transformer pour arriver à en rendre compte ou alors de subir une mort lente. Nous en sommes à la mort lente.

Il faut, en vérité, dans chaque discipline, prendre la démarche inverse : 1. Etudier empiriquement (on verra ce que j'entends par là) le concret et la dynamique contradictoire du processus dans ses différentes facettes, domaines et temporalités ; 2. A partir du matériau constitué réinterroger les fondements et les méthodes mêmes de nos disciplines, 3. Y intégrer le fait essentiel de leur implication dans et articulation étroite avec le processus politique européen. Comment, sur ces nécessités fortement contraignantes, bâtir des sciences et des méthodes d'observation qui soient à la fois en dedans et en dehors du processus, qui soient capables d'offrir non pas des discours ou des données justificatives, mais de développer une critique qui fournisse un matériau valable à un débat public et démocratique sur le projet européen qui non seulement n'a jamais existé, mais encore plus dont la possibilité a été délibérément exclue depuis le début ?

Illustrations

L'économiste, et l'économiste qui prend au sérieux le projet scientifique de sa discipline (il y en a trop peu parmi nous, et nous sommes tous menacés de défaillances), est à même de décrypter, pour ce qui relève de sa partie, les textes, rapports, directives, communications produits par le processus européen. C'est évident pour le matériau européen dont la finalité affichée est de produire des règles pour le fonctionnement des marchés, des systèmes de production et des politiques nationales et européennes qui s'en occupent. Sur bien des domaines apparemment indépendants de l'économie, sa lecture critique est nécessaire tant la « philosophie » sous-jacente à l'approche européenne est de faire du marché parfait le principe politique de l'Union européenne. Ce travail, s'il est bien fait, constitue un apport substantiel, car il permet aux autres disciplines, si elles le veulent, de ne plus se limiter à l'analyse des procédures, mais de rapporter les débats au fond substantiel relatif à de quelle Europe voulons-nous.

Ce faisant, l'économiste tombe sur une interrogation vraiment existentielle pour le projet européen. L'économie n'y est pas utilisée pour ses apports théoriques, historiques ou factuels à la construction d'une Europe qui serait cohérente avec les objectifs fondamentaux inscrits dans les Traités. On y fait tout le contraire, de la politique avec le langage de l'économie ; celle-ci sert de réservoir de justifications à des orientations et des décisions qui servent avant tout des fins stratégiques autres. Le résultat est qu'on ne fait dans le processus européen ni de bonne économie, ni de bonne politique. Une illustration exemplaire est le processus qui a conduit à l'euro comme monnaie unique, un monstre qu'aucun économiste raisonnable, quel qu'en soit le bord, n'aurait dû (et souvent n'a pas) soutenu, tant il était évident qu'il n'était pas viable sur le plan économique. Ce que la crise a révélé.

Une autre illustration est le basculement survenu dès avant la création de la CECA d'un projet universaliste fondé sur les droits fondamentaux et la coopération entre les peuples vers un projet stratégique politique d'intégration sur des bases économique et financière. Ce projet stratégique apparaît aujourd'hui comme l'utopie meurtrière et a-démocratique d'une uniformisation, sous couvert des libertés économiques, d'un espace européen qu'on entend éradiquer de ses singularités nationales, alors que ses racines socio-historiques sont très profondes et anciennes. Cette tentative signe de mon point de vue la fin du projet politique européen (ou plutôt le commencement de sa fin). Car elle témoigne de la généralisation au sein des instances dirigeantes d'un déni de vérité, le refus de partir d'une connaissance du réel et le basculement vers une approche dogmatique ; Ce qui m'amène à l'enjeu auquel nos disciplines sont confrontées face à l'Europe : celui de l'empirie.

Que serait une empirie fondatrice d'une connaissance sur soi-même du processus européen ?

Essayons d'esquisser le problème de l'observation empirique du processus européen dans son envergure. Je m'appuie ici sur la partie introductive « Questions de méthode » de l'article que j'ai publié dans *Sociologie du travail* en 2013 dont le début du titre est *Comparer l'incomparable ?*[1].

L'idée de départ est que le projet européen est confronté sur le plan « méthodologique » au même problème, mais à une échelle plus grande, que celui que rencontre l'élaboration d'une comparaison valide entre configurations nationales. La construction du projet européen

[1] Robert Salais, 2013, « Comparer l'incomparable ? Le sens du travail en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne dans l'entre-deux-guerres », *Sociologie du travail,* 55, p. 152-171

mobilise, en pratique, dans le champ politique, une ambition identique à celle, dans le champ de la recherche, de la comparaison entre des configurations nationales singulières, singulières à la fois dans leur consistance interne et dans leur trajectoire socio-historique. Du côté de la comparaison, est-il possible de restituer dans une intelligibilité commune, sans les distordre, des singularités nationales a priori incomparables ? Du côté d'un projet européen, comment bâtir une entité commune entre les pays qui, non seulement, respecte sur leur diversité, mais s'appuie sur elle pour se développer et enrichir les singularités nationales ? Cette question aurait dû être posée dès l'origine du processus et la recherche de la solution poursuivie dans le long terme. De fait, c'est sous cette interrogation que les projets originels d'Europe ont émergé. Je parle ici des projets reposant sur une ambition d'universalisme et de coopération entre les peuples (chacun veillant au développement des autres dans toutes ses dimensions). Elle aurait impliqué la mise en place d'une empirie qui accompagne ensuite la réalisation de projets de cette nature. Car comment coopérer sans bâtir une connaissance commune et réciproque ? Le besoin d'une telle empirie a comme contrepartie la prise de conscience par le politique de la nécessité absolue de bien se représenter la diversité des réalités européennes pour être capable de la re-présenter au niveau des décisions collectives. Sous la pression de l'approche stratégique on a cru possible et même souhaitable d'en faire l'économie, ce qui s'est traduit par la mise à l'écart de l'exigence démocratique. Or sans démocratie, pas de débat public, pas de possibilité de construire une connaissance commune de soi-même et des autres.
L'enjeu méthodologique de la comparaison entre pays et de l'avancée vers un projet européen leur est pour une part commun. Car il s'agit de faire face à des dynamiques singulières fortement enracinées dans le temps et dans l'espace, donc d'une certaine manière de comparer l'incomparable. Comment restituer au maximum l'élan, la singularité et le mouvement de processus socio-historiques, leur pragmatique en un mot ? M. Werner et B. Zimmermann ont lancé la problématique de l'histoire croisée pour, précisément, tenter de dépasser ce qui leur paraît une limite insurmontable de la comparaison. Ils insistent à juste titre, pour éviter de généraliser un cadre d'analyse, ou de privilégier un point de vue national (le plus souvent celui du chercheur), sur la nécessité de situer les points de vue et de les croiser, d'étudier l'impact des réceptions et des influences croisées, y compris pour les réfuter. Enfin, ils soulignent le danger d'un angle d'approche externe en surplomb, qui porte toujours en lui un point de vue normatif spécifique.

Dans les deux cas (comparaison, projet européen), il faut une approche située et datée d'un ensemble de points de vue nationaux. Un point de vue se compose d'une part, d'un lieu d'où l'on voit (le point), et d'autre part, de la vue, c'est-à-dire d'une représentation spécifique de la réalité qui nous entoure. Chaque point de vue bâtit ce qu'on pourrait appeler une configuration de sens. Cette configuration de sens est l'arrière-plan que « partagent » les acteurs nationaux pour se comprendre, se coordonner (y compris dans le conflit) et agir dans une réalité donnée. « Sens » doit s'entendre au double sens de signification et de direction de l'action à entreprendre. Une configuration de sens est, si l'on préfère, un système conventionnel d'interprétation et d'action singulier, mais partagée en raison de l'appartenance commune à une nation. Un questionnement que l'acteur pose sur la réalité qui l'entoure, dont il attend en réponse la découverte de la bonne manière d'agir (bonne, au sens où cette action est assurée au maximum de sa réussite, où c'est une action qui convient). Une configuration de sens telle que je l'entends (concept emprunté à Elias) ne détermine pas des jeux de position structurelle d'acteurs dans un champ. Elle s'inscrit et se distribue dans les choses et les institutions et constitue un répertoire commun accessible à chaque acteur, qui y puise pour donner un sens pratique aux évènements en cours, à la situation et aux actions des autres, dans l'instant et le lieu. Dit autrement c'est un savoir commun que chacun présuppose

pragmatiquement (c'est-à-dire dans l'action même sans se le représenter à l'avance) connu des autres.

L'enjeu d'une recherche comparative est d'arriver à restituer les systèmes conventionnels d'interprétation et d'action à l'œuvre dans chaque pays. Ce dans leur logique propre, et non pas selon la projection depuis l'extérieur d'un modèle fixé à partir d'une conviction ou croyance a priori. Sur quels matériaux travailler ? Le paradoxe méthodologique est que les conventions, du fait même d'être inséparables des actions qui les actualisent en situation, ne sont pas accessibles à l'observation, sauf circonstances spéciales. La méthode qui vient d'abord à l'esprit est l'enquête participante ethnographique. Elle est impossible dans une approche historique qui porte, par nature, sur des faits passés. Reste deux autres voies : l'observation des situations de crise qui obligent les acteurs à produire des justifications, autrement dit l'analyse des controverses (la méthode Boltanski Thévenot pour faire (trop) bref); la recherche des indices laissés par les conventions au sein des artefacts que leur mobilisation a permis d'élaborer, autrement dit des traces. Ce concept de trace est emprunté à Walter Benjamin, concept qu'il conjugue avec celui d'aura. Pour Benjamin, tout artefact social conjugue dans sa forme et sa consistance y compris matérielle le proche et le lointain. Il porte en lui à la fois la trace et l'aura de la configuration de sens que les actions antérieures ont générée (le lointain) et qui peut réapparaître dans certaines circonstances comme un appui possible d'actions qui pourraient être entreprises (le proche). D'une manière générale, cet effort de connaissance me paraît le préalable nécessaire pour reconstruire nos disciplines, tant sur le plan méthodologique que conceptuel, pour ce qui est tout au moins du processus européen et de la possibilité de le critiquer (autrement dit d'apporter des connaissances et pas seulement des justifications à un éventuel débat démocratique sur le projet européen).

Les controverses, mais aussi les artefacts sociaux sont nombreux dans l'histoire de la construction européenne. Mon matériau empirique en est constitué. Mais il y a une dimension de plus, politique, dans la construction européenne. Pour qu'elle soit viable, cette construction devrait faire l'objet d'un accord véritable entre les peuples (véritable au sens de la compréhension, de l'adhésion et de la participation). Autrement dit, elle devrait produire et utiliser des instruments qui créent des compromis entre systèmes conventionnels nationaux, autrement dit qui jettent des ponts de compréhension bilatéraux. Là se trouve le clivage entre les deux approches possibles de la construction européenne : la coopération entre pays ou l'intégration forcée (forcée car à aucun moment démocratiquement débattue et choisie) sous un modèle à vocation uniformisatrice.

La tentative d'intégration, pour ne pas être forcée et réussir, supposerait qu'on arrive à se comprendre et à bâtir un pont entre 18 systèmes conventionnels nationaux (pour s'en tenir à la zone euro). Une telle perspective est, à la lumière de ce qui précède, non seulement impossible, mais apparaît comme une violence faite aux peuples, insoutenable à long terme. Là est l'autre apport d'un appui sur la conception de la dynamique historique de Benjamin. Celle de nous rappeler qu'on a affaire à des êtres humains, pas à des calculateurs rationnels. Une violence faite et irrésolue (ou un non accord déguisé en unanimité de façade) à un moment historique donné ne peut que survivre « souterrainement » et resurgir et faire trébucher le processus. Comme le résume si bien Georges Didi-Huberman : «Les temps survivants ne sont pas des temps enfuis, mais des temps enfouis juste sous nos pas et qui resurgissent en faisant trébucher le cours de notre histoire ».